

Date de Convocation

20/03/2023

Date d'Affichage

21/03/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

Votants 16

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal
approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur d'un titre
émis sur le budget principal dont le détail figure ci-après :

- Pour l'exercice 2021 :

T-800 pour un montant de 29,29 €

Le montant total des admissions en non-valeur, soit
29,29 €, est inscrit à l'article 6541 du budget principal.

OBJET :

**Admission de créances
en non-valeur**

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 28 mars 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT



Secrétaire de séance
Aurore PENNORS